**PROJET EDUCATIF DES STAGES DE BRIDGE**

Organisateur des stages de Bridge : **BOURGOGNE SUD BRIDGE JEUNESSE**

Sommaire

**A - PROJET ÉDUCATIF**

1) Progresser dans le stage de Bridge choisi... a) Progresser dans son activité

b) Découvrir une activité et prendre plaisir à la pratiquer.

2) Développer l’apprentissage de la vie en collectivité.

3) Découvrir et profiter de cette superbe région ...

**B - MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF DU SÉJOUR.**

1) - Les activités. Conditions de mise en œuvre des activités.

2) - Les veillées. Préparation et organisation des veillées

3) - Répartition des temps respectifs d’activité et de repos. Rythme d’une journée

4) - Participation des enfants au séjour

5) - Accueil des mineurs handicapés

6) - Fonctionnement de l’équipe

a) Rôle et attributions du directeur b) Rôle des animateurs

7) - Modalités d’évaluation de l’accueil

a) Évaluation séjour

b) Évaluation du personnel

8) - Caractéristiques des locaux

9) - Transport

10) - Connaissance du projet éducatif

a) Équipe d’accueil du centre

b) Représentants légaux des mineurs

**A - PROJET EDUCATIF**

Le projet éducatif est orienté vers trois dominantes qui sont liées au lieu, à son équipe d’encadrement, son exper- tise de formation sportive et à la situation de regroupement d’enfants sur 14 jours coupés physiquement de leurs parents.

Ces trois dominantes sont:

1) Progresser dans son Bridge et prendre plaisir à le pratiquer.

2) Développer l’apprentissage de la vie en collectivité dans un cadre de vacances.

3) Découvrir et profiter de cette superbe région

1)**Progresser dans sa pratique du Bridge**

**a) Progresser dans son activité**

Ce séjour a un contenu d’activités diverses avec une dominante Bridge au niveau de l’initiation et du perfectionne- ment. Les enfants qui choisissent ce séjour ont clairement choisi un séjour pour découvrir, progresser dans ce sport cérébral et y rencontrer un plus grand plaisir dans sa pratique.

Plus que le niveau de pratique, c’est le niveau de motivation que l’équipe met en valeur et encourage à travers une démarche d’éducation et de formation du pratiquant qui se prolongera pendant l’année.

La valorisation de l’effort fourni, et non du résultat est une toile de fond incontournable à laquelle les enseignants

sont formés.

**b) Découvrir une activité et prendre plaisir à la pratiquer.**

Cette activité principale est complétée par d’autres activités ou animations et permet un équilibre entre le Bridge et

la découverte ou la pratique d’autres sports.

- piscine, tennis, jeux de ballons, course d'orientation et randonnées, escalade ....

**2) Développer l’apprentissage de la vie en collectivité.**

Les enfants sont associés à l’organisation de leurs vacances dès le début du séjour, mais aussi à travers le choix de séjour qu’ils effectuent au préalable.

Cet élément est très important car il met en avant le fait que l’association des enfants à leur projet de vacances ne

se réalise que partiellement puisqu’une partie des activités se présente plus comme “un cahier des charges” lié à la

description du séjour que les enfants ont choisi au préalable.

- Par contre leur rôle dans la mise en place, le choix et l’implication dans les animations du soir est prépondérante et est fortement encouragée afin qu’ils soient plus acteurs que spectateurs.

- La mise en place “d’ateliers” lors des activités sportives permet également aux enfants de se diriger et renforce

ainsi leur implication dans le choix des séances.

- La participation à la vie quotidienne à travers l’entretien de leur chambre et les petites « corvées « supervisée

par un animateur.

- Un fonctionnement de vie en groupe est proposé dès le premier jour, avec les incontournables liés au respect du groupe et au type de fonctionnement pour passer de bonnes vacances dans le respect de chacun et chacune.

- Une charte est présentée aux enfants sous forme de contrat et l’équipe d’encadrement incite à son respect. -

La vie en collectivité est encouragée par l’équipe d’animation qui s’efforce de respecter la personnalité de chaque

enfant.

**3) Découvrir et profiter de cette superbe région**

Faire venir des enfants et ne pas leur faire découvrir la montagne qui est autour d’eux serait

un non sens.

C’est pourquoi un programme d’activités et de découverte des environs du centre est mis en place à travers des

sorties randonnée, des nuits en bivouac, pique-niques autour des torrents,

.

**B) - MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF DU SÉJOUR .**

**1) - Les activités**

Dans le cadre des stages de Bridge, au-delà du Bridge, des activités sportives pour lesquelles certains enfants

sont venus se perfectionner, s’initier ou progresser, sont mises en place dans un but de découverte et de pratique

ludique.

Elles peuvent avoir comme support:

- Des sports ludiques (tennis, randonnée, escalade, piscine, ... )

- Des animations extérieures de type grands jeux mettant en avant l’ensemble du groupe sont mises en place par

l’équipe d’animation ;

- Des animations d’intérieur interactives sous la forme de jeux de rôle où les enfants et l’ensemble des cadres

participent en tenant des rôles, des stands, Soirée casino, cluédo géant, soirées sketches, etc....

Et bien sûr les incontournables, soirée restaurant, boum, etc....

Toutes ces activités ont comme but principal que ce groupe se transforme en une grande famille. Principe de protection mentale.

Dans cet aspect, nous abordons la formation des enseignants à l’enseignement et à l’entraînement de façon

positive.

Principe de répartition par niveaux**.**

L’équipe d’enseignants s’efforce de répartir par groupe homogène les enfants participant.

Principe de jeux.

Nous formons les participants à des jeux où l’approche ludique est systématiquement privilégiée pour faire passer

le message que “le jeu l’emporte toujours sur l’enjeu”.

**2) - Les veillées.**

Préparation et organisation des veillées :

- Elles sont décidées et organisées avec l’équipe d’animation lors des réunions qui ont lieu chaque soir après con- sultation des enfants et sont préparées pendant les temps où les enfants sont encadrés par les enseignants de Bridge.

- L’équipe d’animation possède des moyens matériels et un budget pour l’achat de matériel supplémentaire.

**3) - Répartition des temps respectifs d’activité et de repos**

Les activités se pratiquent en général sous la forme de périodes de trois heures. Matin : 3 heures de Bridge incluant des pauses et récréations.

Après-midi : ateliers.

Animations du soir / veillée : 2 heures.

Selon la forme physique d’un enfant, le directeur peut lui proposer de se mettre au repos un après-midi.

 Rythme d’ une j o urnée :

- 8 h 00 : Lever.

- 8 h 15 à 8 h45 : Petit déjeuner échelonné.

- 9 h 00 à 12 h : cours de Bridge

- 12 h 00 : Mise de la table - Repas du midi

- 14 h à 17 h : Activité de l’après-midi.

- 17 h : Goûter

- 17 h à 19 h : Choix d’activités libres liées au centre (tennis, pétanque, jeux de ballons etc...), temps libre, sortie au village, rédaction du courrier, nettoyage des chambres, douches.

- 19 h 15 : Mise de la table.

- 19 h 30 : Dîner.

- 20 h 15 : Animations / veillée avec l’équipe d’animation.

- 22 h 15 : Fin de la veillée.

- 23 h : Extinction des lumières.

4) **Participation des enfants au séjour**

Un programme prévisionnel est présenté au début du séjour dans lequel il est demandé aux enfants de s’impliquer. Après quelques jours, des réunions dites “de régulation” avec l’équipe d’animation et les enfants nous permettent d’orienter certaines animations ou activités vers les souhaits des enfants et les impliquer dans leur réalisation. A noter que les séjours ont une dominante déjà préétablie que l’enfant souhaite retrouver pendant le séjour. - Au niveau de la vie quotidienne dans les stages de Bridge les enfants sont associés à la propreté de leur

chambre au travers d’un nettoyage journalier de leur espace, et une rotation est organisée pourU

mettre et nettoyer les tables.

**5 - Accueil des mineurs handicapés**

L’accueil d’enfants et d’adolescents avec un handicap léger peut être envisagé à condition que cet handicap ne soit

pas incompatible avec la sécurité du centre et qu’un encadrement détaché sur ce groupe d’enfants soit prévu.

**6) - Fonctionnement de l’équipe d'encadrement des stages de Bridge**

a) Rôle et attributions du directeur:

Il élabore et met en œuvre le projet éducatif du stage de Bridge en tenant compte des actions éducatives de l’organisateur. Il est le garant du respect de ce projet.

Ce projet n’est pas figé, il peut évoluer en adaptant les choix aux nouveaux besoins et désirs que l’on ressent au

cours du séjour de la part des participants et des impondérables liés à l’environnement, météo, disponibilité des

équipements.

Responsable d’une équipe, il encourage et assure une entente cordiale entre les personnes qui composent

l’encadrement, l’animation, et les professionnels de l’enseignement.

Il s’assure que l’ensemble des déclarations préalables à l’embauche sont effectuées et que les membres de son équipe sont informés des conditions d’encadrement, salaires, indemnités, congés etc....

Il présente le projet éducatif du stage de Bridge, explique ses choix à son équipe. Au fur et à mesure du séjour, il fait en sorte que chaque animateur trouve sa place et soit conscient de son rôle et de ses responsabilités. Il forme son équipe tant sur le plan de la fonction d’animateur que du droit social dans ce qui constitue souvent une pre-

mière expérience professionnelle.

Il n’hésite pas à personnaliser cette formation pour chaque animateur et lui fait prendre conscience de l’aspect formateur de l’encadrement d’un centre de vacances.

b) - Rôle des animateurs:

Ils travaillent en équipe avec le directeur du stage de Bridge. Le projet éducatif du séjour leur est transmis avant

l’arrivée des enfants. Ils peuvent donc soumettre des idées et des améliorations au directeur.

Ils assurent l’animation du séjour et veillent au respect de l’organisation de la vie quotidienne en collectivité qui est mise en place dès le début du séjour par l’équipe d’animation.

Ils ont la responsabilité d’une chambre d’enfant et doivent vérifier si les consignes de rangement et de propreté de

cette chambre sont appliquées.

Pour les animateurs détachés sur les - de 12 ans, ils vérifient si les enfants se lavent régulièrement.

Ils élaborent le programme d’animation des veillées et assurent leur déroulement en collaboration avec le directeur.

**7) - Modalités d’évaluation de l’accueil**

a) Évaluation du stage de Bridge

En milieu et en fin de première semaine, une réunion de “régulation” avec les participants et l’équipe d’animation est organisée. Cette réunion permet à l’équipe d’animation de s’ajuster pendant le séjour en fonction des re- marques des enfants et de l’équipe d’encadrement.

Les points suivants sont abordés :

- Vie quotidienne (aspects matériels, organisation du rangement, de la vaisselle, questions diverses)

- Programme et rythme des activités

- Relations avec l’équipe d’animation

- Évolutions internes du groupe

- Réponses aux diverses questions des enfants, aspects matériels liés à l’hébergement.

Le dernier soir, une enquête qualité est proposée aux enfants du stage de Bridge qui le remplissent de façon ano- nyme.

Ce questionnaire passe en revue l’ensemble des éléments du stage :

- Le lieu de vacances

- L’hébergement

- La nourriture

- Le programme des activités et leur rythme

- L’activité qu’ils ont préférée, celle qu'ils ont le moins appréciée

- L’équipe d’animation, leurs relations avec elle

- La relation entre enfants.

- Le directeur ou directrice

- Quel est le directeur idéal pour eux (le décrire en quelques mots)

- Mettre une note au séjour

b) Évaluation du personnel

 Avant le début du séjour, le directeur explique aux animateurs et animatrices leurs fonctions, obligations et do- maines où ils sont responsables.

 Il leur explique également leurs droits et devoirs en tant que salarié d’une organisation. Le dossier social leurs est remis avant le début de leur fonction comprenant : Contrat de travail, déclaration préalable à l’embauche, détail des rémunérations etc...

 Chaque soir une réunion avec le directeur est organisée et le point est fait avec les animateurs de la journée

passée et mettent au point la journée à venir.

 L’équipe d’animation est formée à l’application des procédures de sécurité concernant la fermeture des locaux et

la sécurisation de la structure d’accueil.

 L’équipe d’encadrement utilise une fiche d’évaluation journalière pour noter son programme de la journée et

avoir un support pour les réunions du soir.

 Sur sa demande, un animateur peut solliciter un entretien auprès du directeur qui, tout en valorisant ses actions

positives, peut indiquer à l’animateur sur quels points il doit accentuer ses efforts.

 Le directeur n’hésite pas à intervenir dès qu’il y a un malentendu en dehors de ces évaluations.

 A la fin du séjour, le directeur effectue un bilan global avec chaque animateur et explique ses appréciations et

sa décision concernant la validation de son stage en cas de stage pratique d’animateur stagiaire.

**8) - Caractéristiques des locaux**

Lieu[ L $UFKH, gite en gestion libre – agrément D.D.6&33 - 3Up -RXEHUW $QFHOOH

Hébergement dans des chambres de 5 à 9 enfants (chaque chambre possède une douche et lavabo HW ZF) ; Chambres encadrement sur chaque étage :

Chambre d’isolation et infirmerie.

L’encadrement loge dans des chambres qui sont proches des chambres des enfants.

Dès le premier soir, un exercice d’évacuation des locaux est organisé, une fois à l’étage des chambres, une

fois dans le réfectoire.

 le groupe n’a pas d’interaction avec la cuisine.

 Il est TOTALEMENT **INTERDIT** de fumer dans le bâtiment.

**9) - Transport pour se rendre sur le lieu des stages de Bridge**

Les enfants rejoignent le centre par trois moyens:

a) Par les parents qui les conduisent directement au centre et viennent les rechercher.

b) P a r t r a i n ( T G V ) d e P a r i s G a r e d e L y o n , d e L y o n G a r e P a r t D i e u , l e C r e u s o t T G V j u s q u ’ à $,; HQ 3URYH

T G V p u i s t r a n s f e r t p a r a u t o c a r j u s q u ’ à $QFHOOH . L ’ é q u i p e d ’ e n c a d r e m e n t p a r t i c i p e à c e t r a n s f e r t .

**10) - Connaissance du projet éducatif des stages de Bridge**

a) É qui pe d’ accueil du centre.

Ce projet est envoyé aux membres de l’équipe d’animation et d’encadrement avec les contrats de travail. L’équipe en prend connaissance et le signe pour accord avant le séjour.

b) Représentants légaux des mineurs.

Le projet éducatif est disponible en permanence sur le site internet du stage de Bridge, il peut être envoyé sur demande.

<http://bridjeune.canalblog.com/>